



être licencié économique à la place d'un autre

Par **Alisa**, le **22/08/2016** à **19:16**

Bonjour,
Mon employeur a décidé de procéder à un licenciement pour motif économique.
La procédure vise une de mes collègues arrivée juste 4 mois après moi dans l'entreprise (même rémunération et même contrat de travail CDI)
Ma collègue préférerait rester, et moi je préférerais partir.
J'ai donc demandé à mon employeur de me licencier à sa place mais il a refusé parce qu'elle ne serait pas consciencieuse et assidue au travail, contrairement à moi.
(affirmation s'appuyant seulement sur les dires de collègues malintentionnées et qu'il n'est jamais venu lui-même contrôler depuis un peu plus de trois ans)
Est-il en droit de refuser ma demande ?
Merci d'avance

Par **Lag0**, le **22/08/2016** à **19:26**

Bonjour,
Oui, c'est l'employeur qui fixe les critères de choix pour les licenciements économiques.